

**DOSSIER
DE PRESSE
CONSEIL
MUNICIPAL**

lundi 17 janvier 2022

www.annecy.fr



ANNECY

Introduction

Pour ce premier conseil municipal de 2022, les élus de la majorité présentent leur Plan pluriannuel d'investissement, co-construit avec l'administration. Véritable outil au service du projet de transition écologique, démocratique, sociale et économique pour la Ville d'Annecy présenté en juillet dernier, il permet de planifier les investissements et de prioriser les dépenses de la Ville, tout en tenant compte des projets engagés sur le mandat précédent et en garantissant les finances saines de la collectivité.

“ Dès le premier jour de notre élection, toute mon équipe et moi-même nous sommes mis à pied d'œuvre pour engager concrètement Annecy dans la transition et répondre ainsi aux fortes attentes des habitants en matière d'écologie, de justice sociale, de démocratie et de soutien à l'économie locale. Nous travaillons et pensons les politiques publiques à travers ces impératifs, qui forment le socle de notre vision politique. Il était essentiel de les mettre en adéquation avec les ressources de la Ville, à la fois humaines et financières, pour nous donner les moyens de nos ambitions.

Au cours de notre mandat, nous allons mener des investissements ambitieux en réponse au défi climatique : rénovation énergétique, modernisation de l'éclairage public, sortie du diesel pour le parc automobile municipal, végétalisation de la ville et des cours d'écoles... Nous allons donner la priorité aux seniors et à la jeunesse, au sport et à la culture, qui sont des leviers d'épanouissement et d'émancipation. Nous construisons une ville accessible à tous, apaisée, où il fait bon vivre, grandir et vieillir, se déplacer... Où le citoyen peut s'impliquer dans la gouvernance de la collectivité et reconsidérer son lien avec les élus, pour une véritable transition démocratique.

Nous préparons et assurons l'avenir d'Annecy, pour l'ensemble des habitants.”

François Astorg, maire d'Annecy

Sommaire

Finances / Rapports n° 5 et n° 6 – *Rapport d'orientation budgétaire et Plan pluriannuel d'investissement* – rapportés par le Maire, Benjamin Marias, premier adjoint et Christian Petit, maire-adjoint aux finances et aux investissements responsables

Transition numérique / Rapport n° 11 – *Organisation d'un appel à projet transitions écologique, démocratique et numérique pour les associations locales – Création d'un jury de sélection* – Rapporté par Benjamin Marias, premier adjoint

Action sociale / Rapport n° 22 – *Convention cadre entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale* – Rapporté par Bénédicte Serrate, maire-adjointe à l'action et au logement social

Santé publique / Rapport n° 25 - *Convention de partenariat avec l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication – Mise en place d'un programme de mobilisation sociale expérimental contre les populations de moustiques tigres* – Rapporté par Karine Picchedda, maire-adjointe à la santé, au bien vivre et au bien vieillir

Rapport d'orientation budgétaire 2022

Le budget 2022 répondra aux enjeux du mandats 2021-2026 tout en garantissant la santé financière de la Ville. Les projets et actions structurantes ont été définis dans le cadre du projet pour la Ville bâti selon les 4 piliers que sont la transition écologique, le renouveau démocratique, la justice sociale et l'économie locale.

“L'année 2022 sera marquée par le développement de la politique sociale avec le renforcement du rôle du CCAS auprès des personnes les plus en difficultés et le développement de l'action pour l'accessibilité de la Ville.

En ce qui concerne les investissements, le budget 2022 financera les opérations proposées au PPI touchant tous les axes et politiques du projet de mandat.”

Christian Petit, maire-adjoint aux finances et aux investissements responsables

Quelques exemples d'orientations budgétaires autres que l'action sociale :

- Sensibilisation des publics à la transition écologique : évolution de la semaine du développement durable et un objectif de labellisation Citergie en 2022.
- Aménagement des espaces publics, des parcs et jardins, des aires de jeux et des équipements sportifs à partir de 2022
- Généralisation des parcours culturels et sportifs
- Une politique jeunesse axée sur un accompagnement autour de différents axes : logement, insertion, emploi, accompagnement de projets, mobilité internationale
- Développement des objectifs de la mission santé
- Développement du sport santé et du sport bien-être
- Spécialisation des unités de production de la restauration municipale

L'équipe municipale s'engage à travers ces différentes politiques publiques sur des orientations fortes. Elle entend aussi être en capacité d'évaluer les politiques mises en œuvre et cela dès l'année 2022 avec, notamment, la mise en place d'indicateurs d'activité et d'un dialogue de gestion avec les services.

Plan pluriannuel d'investissement (PPI) : 403 millions d'euros pour engager la transition

Les principaux objectifs du PPI de la Ville d'Annecy sont les suivants :

- Rénover les équipements publics pour faire face aux enjeux climatiques et énergétiques
- Moderniser les moyens techniques de la ville afin de rendre un service public de qualité
- Aménager la ville pour qu'elle soit accessible au plus grand nombre, apaisée, plus agréable à vivre et à se déplacer
- Participer via l'investissement public responsable au soutien de l'économie locale
- Maintenir une santé financière saine

Les quatre piliers (urgence écologique, justice sociale, renouveau démocratique et économie locale) guident les politiques publiques présentées dans ce PPI.

- La transition écologique se matérialise notamment par la rénovation énergétique des bâtiments ou la végétalisation des cours d'écoles
- La justice sociale par la création ou la rénovation de MJC ou encore le financement de logements sociaux
- Le renouveau démocratique, par le budget participatif
- L'économie locale par la future halle gourmande

Parce que le PPI permet de recouvrir l'ensemble des projets d'investissement et de décliner les financements nécessaires à leur réalisation, il fait également le lien avec le mandat précédent et le suivant, puisqu'il intègre les restes à réaliser des projets non terminés. Ainsi le projet du Haras, le centre nautique des Marquisats et la rénovation de l'Hôtel de Ville d'Annecy figurent au PPI, représentant près d'un quart des investissements.

Enfin, cet outil permettra également d'anticiper sur les rénovations à venir du patrimoine de la Ville, dans un état vieillissant aujourd'hui et qui fera l'objet d'importants investissements au cours du mandat, notamment au niveau des écoles, des gymnases et des équipements techniques. « *Les rénovations effectuées permettront d'économiser sur les coûts de fonctionnement des bâtiments, qui seront mieux isolés et généreront, entre autres, des économies d'énergie* » explique Benjamin Marias.

L'appel à projets transition numérique s'élargit aux transitions écologique et démocratique

Le 3^e appel à projet lancé par la Ville, dans le cadre de sa stratégie sur la transition numérique, prend une nouvelle dimension, avec l'élargissement aux initiatives liées aux transitions écologique et démocratique.

« Nous avons souhaité faire évoluer notre action de soutien aux associations locales dans la conduite de leur projet en sollicitant aussi celles qui s'investissent dans une action de transition écologique ou démocratique. Ces valeurs font partie de notre projet pour la Ville et nous voulons aussi participer au développement d'actions menées par les acteurs locaux. Les associations retenues seront soutenues dans la conduite leur propre projet, pas uniquement par une subvention. Nous serons également à leurs côtés dans toutes les phases de concrétisation du projet ».

Aurélien Modurier, maire-adjoint en charge de la transition numérique et de la ville intelligente

Le jury, dont la création est votée ce jour en conseil municipal, sélectionnera les meilleurs projets qui seront alors accompagnés par la conclusion d'une convention d'objectif et de subventionnement. Une enveloppe totale de 50 000 € est allouée au budget 2022.

Action sociale

Renforcement des missions du CCAS dès 2022

« Nous répondons aujourd'hui à l'urgence sociale et aux conclusions de l'Analyse des Besoins Sociaux conduite en 2021 en mettant en place un CCAS digne d'une Ville de 130 000 habitants, en passant de 4 à 28 personnes à temps plein, avec un budget renforcé et important au regard des nouvelles missions qui vont lui être confiées. Cet espace où travaillent ensemble associations, acteurs sociaux, administration et élus de la Ville va donner à chaque famille une véritable porte d'accès aux droits. »

Bénédicte Serrate, maire-adjointe à l'action et au logement social

En plus de ses fonctions obligatoires, le CCAS se voit confier les missions facultatives suivantes :

- Traitement des demandes des publics non suivis par les pôles médico-sociaux ainsi que des seniors en perte d'autonomie avec l'intégration des travailleurs sociaux de la direction Santé, Hygiène, Seniors au sein du CCAS
- Réalisation d'enquêtes à vocation sociale (dans le cadre, notamment, de l'enseignement des enfants à domicile)

- Participation à l'intégration des publics étrangers avec le pilotage, notamment, des ateliers sociolinguistiques
- Mise en place d'actions dans le cadre du développement social urbain, avec les partenaires du territoire
- Soutien aux associations œuvrant dans le champ du développement social, de la précarité, de la lutte contre les discriminations et les violences.

Les usagers peuvent contacter l'équipe du CCAS au 07 64 45 27 72 ou se rendre directement dans les locaux situés dans la mairie déléguée de Cran-Gevrier.

Santé publique

Un programme de mobilisation sociale expérimental contre les populations de moustiques tigres

Installé en Haute-Savoie depuis plusieurs années maintenant, le moustique tigre est un nuisible connu pour transmettre un certain nombre de virus, Chikungunya, dengue, zika. Il est aussi responsable de nuisances extrêmement fortes sur ses lieux d'implantation.

Dans le cadre des mesures d'hygiène et de salubrité, compétence du maire, la prévention des nuisances produites par le moustique tigre doit être assurée par la Ville.

“Afin d’y répondre au mieux, la Ville souhaite s’adjoindre les services d’un organisme, l’Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication, établissement public spécialisé. Une convention sera signée entre la Ville et l’EID Rhône-Alpes afin de mettre en place un programme expérimental de mobilisation sociale pour lutter contre l’installation de l’espèce sur le territoire.”*

Karine Picchedda, maire-adjointe à la santé, au bien vivre et au bien vieillir

Deux secteurs tests

Pour cette année 2022, deux quartiers-tests ont été choisis après des contrôles sur la présence du nuisible dans ses secteurs. Il s'agit de Loverchy et du secteur des Romains.

Des campagnes d'information et de sensibilisation en porte-à-porte seront organisées auprès des résidents de ces deux quartiers. Ses agents de la commune seront pour cela formés par l'IED.

De plus, des captures auront lieu à plusieurs reprises sur ces deux secteurs. Un bilan sera alors effectué afin de mesurer l'impact de cette campagne.

Les actions sur le terrain devraient débuter en juin prochain.

*L'IED Rhône-Alpes est un établissement public chargé de lutter contre la prolifération des espèces de moustiques nuisantes pour l'homme. Elle mène ses actions de lutte avec le souci de préserver la diversité biologique et l'environnement vivant cohabitant avec les moustiques cibles.

Contact presse :

Anouck Duchosal, attachée de presse du maire d'Annecy
Anouck.duchosal@Annecy.fr - 07 64 82 20 03